

Distr. générale  
9 mai 2025  
Français  
Original : anglais

---

**Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur  
du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**

26 septembre 2025

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Questions de procédure et d'organisation :
  - a) Élection à la présidence ;
  - b) Adoption du règlement intérieur ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour ;
  - d) Élection des membres du Bureau, hors présidence ;
  - e) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
  - f) Confirmation du Secrétaire de la Conférence ;
  - g) Autres questions d'organisation.
3. Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
4. Déclaration(s) de la présidence.
5. Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
6. Adoption d'une déclaration finale.
7. Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
8. Déclarations des États ayant signé et ratifié le Traité depuis la dernière Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
9. Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires<sup>1</sup>.
10. Déclarations des États non signataires<sup>1</sup>.
11. Déclaration au nom des organisations non gouvernementales<sup>1</sup>.
12. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

---

<sup>1</sup> À titre indicatif et selon l'appréciation de la présidence, l'intervention de chaque orateur ne devrait pas dépasser trois minutes.



13. Adoption du rapport de la Conférence.
14. Clôture de la Conférence.

## ANNEXE I

## PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

**Vendredi 26 septembre 2025****Matin**

- Point 1 Ouverture de la Conférence.
- Point 2 Questions de procédure et d'organisation :
- a) Élection à la présidence ;
  - b) Adoption du règlement intérieur ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour ;
  - d) Élection des membres du Bureau, hors présidence ;
  - e) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
  - f) Confirmation du Secrétaire de la Conférence ;
  - g) Autres questions d'organisation.
- Point 3 Déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
- Point 4 Déclaration(s) de la présidence.
- Point 5 Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- Point 6 Adoption d'une déclaration finale.
- Point 7 Présentation d'un rapport intérimaire sur la coopération visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- Point 8 Déclarations des États ayant signé et ratifié le Traité depuis la dernière Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- Point 9 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

**Après-midi**

- Point 9 Échange de vues général entre les États ratifiants et les États signataires sur les moyens de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (*suite*).
- Point 10 Déclarations des États non signataires.
- Point 11 Déclaration au nom des organisations non gouvernementales.
- Point 12 Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- Point 13 Adoption du rapport de la Conférence.
- Point 14 Clôture de la Conférence.